APF France handicap

LA TAXE d'apprentissage

Avec votre Taxe d'apprentissage, participez à la formation de ceux que vous emploierez demain.

APF France handicap

Transformez une obligation

POUR CONTRIBUER :

> À l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

Par le versement de votre taxe d'apprentissage à APF France handicap, vous contribuez à offrir à plus de 500 jeunes en situation de handicap une formation de qualité.

APF France handicap :

- accompagne chaque jeune dans la construction de son projet professionnel et le choix de sa formation
- propose de nombreuses formations professionnelles (du CAP au DUT) telles que comptable, secrétaire, vendeur, PAO/signalétique, magasinier, horticulteur, infographiste…
- forme chaque année des jeunes en situation de handicap dans ses **IEM** Instituts d'Éducation Motrice, habilités à percevoir la taxe. Pour faire plus, APF France handicap s'attache à développer, chez les jeunes, la conscience professionnelle.
- gère des **SESSAD** (Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile), structures privilégiées de l'aide à l'inclusion scolaire.

> À la qualification et à la montée en compétences des travailleurs d'ESAT

Les 25 ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) d'APF France handicap offrent à près de 1 500 travailleurs en situation de handicap une réelle opportunité de se professionnaliser sur une large palette de métiers, allant du secrétariat à l'infographie, en passant par la logistique ou bien encore le câblage.

légale en opportunité...

POUR VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

1 - Choisissez votre organisme collecteur (OCTA)

Ce dernier vous communiquera un bordereau de versement

2 - Désignez le ou les bénéficiaires de votre taxe d'apprentissage

Vous pouvez affecter votre taxe d'apprentissage à l'un de nos établissements ou services (cf. liste jointe), au titre du Hors quota :

- dans la catégorie A ou B
- ou à titre dérogatoire, dans la limite de 26% du hors-quota

3 - Envoyez votre règlement

Envoyez votre bordereau de versement accompagné de votre règlement à votre OCTA avant le **28 février,** date limite du versement de la taxe d'apprentissage. Veillez à bien préciser l'adresse complète de l'établissement ou service que vous souhaitez soutenir, dans le cas contraire votre versement ne nous parviendrait malheureusement pas...

Pour plus d'infos : taxedapprentissage@apf.asso.fr

APF France handicap est un mouvement qui réunit des personnes en situation de handicap, leurs familles et des personnes valides, afin de promouvoir l'être humain, dans toutes ses dimensions, au-delà du handicap ou de la maladie.

24 000 adhérents, **25 000** bénévoles et **14 000** salariés portent le projet APF sur tout le territoire au sein de plus de **500** délégations, établissements, services et entreprises adaptées.

30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et lieux d'accueil, qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs…

Votre Taxe d'Apprentissage permet à APF France handicap :

- d'acquérir ou renouveler le matériel pédagogique indispensable à une formation professionnelle de qualité
- d'adapter les matériels et logiciels qui compensent le handicap, permettant ainsi aux jeunes d'être plus performants

Merci de nous signaler votre versement à l'adresse :
taxedapprentissage@apf.asso.fr

Contacts :

Pour toute information concernant la taxe d'apprentissage, vous pouvez contacter :

Conception & impression : APF Entreprises

taxedapprentissage@apf.asso.fr
www.apf-francehandicap.org

LES HABILITATIONS DE NOS ÉTABLISSEMENTS

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	CODE UAI	CATÉGORIES
IEM DE TALENCE RUE RONSARD 33 400 TALENCE	0332504T	A ou B
IEM FP LE CHEVALON 100 CHEMIN MALSOUCHE 38 340 VOREPPE	0381742M	A
IEM LA GRILLONNAIS 50 RUE BUSSON-BILLAULT BP 2605 - BASSE GOULAINE 44 120 VERTOU	0441781X	A
IEM LE JARD 77 950 VOISENON	0770946K	A
IEM THÉRÈSE BONNAYMÉ 37 GRANDE-RUE 90 170 ETUEFFONT	0900038C	A
IEM FRANÇOIS XAVIER FALALA 160 IMPASSE DU HAMEL 14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR	0141882V	A
IEM LA CLARTÉ 28 BIS RUE SAINT-MICHEL 35 600 REDON CEDEX	0351725K	A
IEM D'EYBENS 3 RUE DE L'INDUSTRIE 38 320 EYBENS	0382145A	A
IEM VENT DE BISE RUE AUGUSTE-BLANQUI BP 129 - 62 803 LIÉVIN CEDEX	0623635P	A
IEM PAUL DURAND - VIEL EPOUVILLE 22 ROUTE DE LA CROIX-MARE 76 133 SAINT-MARTIN-DU-BEC	0761314R	A
IEM LA MARRIÈRE 94 RUE DE LA MARRIÈRE BP 51919 - 44 319 NANTES CEDEX 3	0441005D	A
IEM CHRISTIAN DABBADIE 64, RUE DE LA LIBERTE 59 650 VILLENEUVED'ASCQ CEDEX	0590467N	A

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	CATÉGORIES
ESAT DE QUETIGNY 3 IMPASSE DU MONTBOUCHARD 21 800 QUETIGNY	AC*
ESAT APF CONCORDE 25 RUE CONCORDE 27 930 GUICHAINVILLE	AC*
ESAT DE L'ODET - ZI DE L'HIPPODROME 2 RUE DU DOCTEUR PICQUENARD 29 000 QUIMPER	AC*
ESAT DE MONTPELLIER 8 RUE DE LANTISSARGUES 34 070 MONTPELLIER	AC*
ESAT APF TOURAINE - 12 RUE ARISTIDE BRIAND CS 50 019 - 37 390 NOTRE-DAME D'OÉ	AC*
ESAT PRE-CLOU 21 AVENUE GRUGLIASCO 38 130 ÉCHIROLLES	AC*

(TSVP)

LES HABILITATIONS
DE NOS ÉTABLISSEMENTS

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	CATÉGORIES
ESAT APF JEAN MURIEL ZA LA FOSSE TRICOT ROUTE DE VENDÔME 41360 LUNAY	AC*
ESAT APF CHOLET 1 RUE FRESNEL ZA DU CORMIER 49 300 CHOLET	AC*
ESAT APF REIMS 4 RUE JACQUES MURGIER LA NEUVILLETTE 51100 REIMS	AC*
ESAT DE LUDRES 585 RUE DENIS PAPIN 54 710 LUDRES	AC*
ESAT DES ÉTANGS DE LACHAUSSÉE DOMAINE DU VIEUX MOULIN 55 210 LACHAUSSÉE	AC*
ESAT DE SAINT-JULIEN-LES-METZ 4 ALLÉE DU CHÂTEAU 57 070 SAINT-JULIEN-LES-METZ	AC*
ESAT DE MONTIVILLIERS - ZA DU CENTRE EQUESTRE 8-10 RUE CAMILLE SAINT-SAËNS 76 290 MONTIVILLIERS	AC*
ESAT DE DINOZÉ 283 RUE DE LA PAPÉTERIE 88 000 ÉPINAL	AC*

*À titre dérogatoire, dans la limite de 26% du hors-quota